

***Examen professionnel exceptionnel de repyramidage en adjoint
technique d'accueil, de surveillance et de magasinage
(ADSM) de 1^{ère} classe organisé au titre de 2007***

Rapport du jury

Cet examen était ouvert aux adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage de 2^{ème} classe du ministère de la culture ayant 4 années de services publics au 1er janvier 2008.

126 postes étaient à pourvoir.

274 candidats se sont inscrits et 213 se sont présentés à l'épreuve écrite d'admissibilité du mercredi 05 décembre 2007.

La répartition des candidats présents par dominante était la suivante :

- 183 : Sécurité et accueil du public
- 14 : Présentation d'une visite guidée
- 10 : Intégration sur rayonnage et récolement
- 3 : Etablissement d'un tableau de service
- 3 : Conservation du patrimoine écrit

Epreuve écrite d'admissibilité (durée 2 heures ; coefficient 2)

Il s'agissait, pour l'épreuve écrite, de traiter un « QCM » (questionnaire à choix multiples) et des « QROC » (questions à réponse ouverte courte).

A la lecture de l'arrêté du 30 août 2006 sur la nature et l'organisation de cette épreuve, le choix du jury s'est porté sur :

- Un QCM noté sur 10 comportant 50 questions (*communes à l'ensemble des candidats et recouvrant toutes les dominantes*) sans toutefois entrer dans une spécialisation trop poussée, comportant en outre des questions concernant le secourisme et la connaissance du ministère. (1/4 de points par question)

Le jury s'est rendu compte en le préparant qu'il fallait être très attentif à une formulation sans équivoque des questions.

- Pour la 2^{ème} partie de l'épreuve également notée sur 10, trois « QROC » différentes selon les cinq dominantes à choisir (3 points accordés par QROC, et jusqu'à 1 point sur les critères de présentation/orthographe/syntaxe).

Les membres du jury ont défini et noté de façon très précise les éléments qui devaient figurer dans les réponses des candidats pour chaque dominante.

Correction et résultat de l'épreuve écrite

Pour la correction des copies (double correction), le jury a été scindé en quatre binômes. Les copies ont été réparties en fonction des 5 dominantes, les copies de la dominante « Sécurité et accueil » étant réparties entre tous.

154 candidats ont obtenu la moyenne. La note moyenne obtenue par les candidats est de 11.50, la meilleure note étant 18.50 (dominante « tableau de service ») et la moins bonne 05.35 (dominante « Sécurité et accueil »).

Les meilleures moyennes sont obtenues dans la dominante (14.80 *tableau de service*), (13.50 *conservation du patrimoine écrit*, (11.50 *sécurité et accueil*), (11.20 *récolement*) et enfin (10.70 *visite guidée*).

Compte tenu du nombre de postes à pourvoir (126), le jury a décidé de retenir 171 candidats admissibles pour l'oral (moyenne minimum de 09 sur 20 et plus)

1/QCM

Dans l'ensemble, le taux de réussite, candidat par candidat et question par question est très variable. Les questions du QCM ont eu plus ou moins de succès : certaines ont un excellent taux de réponse, tandis que d'autres ont paru beaucoup plus difficiles.

Les questions auxquelles les candidats ont le moins bien répondu sont : la 10 (secourisme), la 12 (sûreté), la 30 (connaissance du MCC avec un nombre élevé d'agents qui coche la Tour Eiffel), la 42 (connaissance du MCC et beaucoup ont oublié le passage de François Léotard au MCC...), la 47 et la 48 (connaissance du MCC).

Les domaines de la sécurité incendie, de la sûreté et de la conservation préventive ont des taux de bonnes réponses assez élevés. Les déductions par éliminations ont certainement du être déterminantes.

2/QROC

Pour l'ensemble des copies, chacune des trois QROC a fait l'objet d'une réponse, ou d'une tentative de réponse.

D'une manière générale la forme est très moyenne (fautes d'orthographe et grammaticales) et l'écriture parfois peu soignée. Egalement, certains candidats dépassent largement les 10 lignes au lieu de privilégier l'esprit de synthèse dans ce genre d'exercice. Il est donc important que les candidats évitent de commencer leur QROC par la reprise exacte et complète de l'intitulé de la question : cela donne parfois l'impression qu'ils cherchent à gagner de la place pour tenir en 10 lignes...

Préparation de l'épreuve orale d'admission

L'épreuve d'admission comportait deux parties :

- Un exposé du candidat sur son expérience professionnelle et les fonctions qu'il a exercées dans les différents postes qu'il a occupés au sein du ministère de la Culture (10 minutes maximum étaient données aux candidats).
- Un entretien avec le jury destiné à évaluer les motivations du candidat et ses capacités à exercer des fonctions d'adjoints (le temps restant).

Le jury a défini des critères précis de notation (cf fiche de notation en annexe) :

Cette grille pouvant s'appliquer à différents contextes a permis d'évaluer plus facilement les candidats affectés à des missions très spécifiques (en particulier écoles d'art et d'architecture, régies).

S'agissant d'un « repyramidage », le critère « capacité d'encadrement » a été traité sur le même plan que les autres critères.

Epreuve orale d'admission (durée 20 minutes ; coefficient 3)

Le jury était divisé en deux sous-jurys (A et B) composés de quatre personnes, le président passant d'un sous-jury à l'autre par demi-journée.

Les oraux se sont déroulés sur deux semaines durant six jours en mars.

7 candidats admissibles ne se sont pas présentés.

La plupart des candidats se sont efforcés de faire une présentation de leur parcours professionnel sur un laps de temps oscillant entre 2 et 10 minutes. A ce titre, le travail de préparation à l'épreuve orale réalisé dans certains établissements a été très profitable pour certains candidats, même si certaines présentations, un peu trop récitées, sont restées un peu figées et théoriques. A l'inverse, certains candidats ne s'étaient, visiblement, absolument pas préparés à cette première partie de l'épreuve, qui se révèle alors très pénible, à la fois pour le candidat et les membres du jury. D'une manière générale donc, beaucoup de candidats éprouvent des difficultés à parler de leur travail et de leurs compétences professionnelles, ce qui impose de consacrer un minimum de temps, en amont, à une préparation rigoureuse.

Concernant les questions posées ensuite par le jury, elles s'appuient en grande partie sur l'environnement professionnel et le poste actuel du candidat. Elles sont généralement simples, portent sur les connaissances de base censées être acquises par le candidat, et font appel aussi au bon sens et à la logique. Or, il semble, là aussi, que le manque de préparation n'ait pas permis à certains de répondre sereinement. En effet, beaucoup de réponses restent très théoriques, approximatives ou imprécises... Cela se traduit ainsi par des notes décevantes, mais au-delà, révèle aussi des carences professionnelles inquiétantes.

Il importe donc, pour les candidats, de pouvoir présenter ce qu'ils font au quotidien (appareils qu'ils ont à mettre en œuvre, technicités, etc...), sous l'angle des missions d'accueil, de surveillance et de magasinage propres à leur corps.

Enfin, le jury a été sensible également à l'intérêt porté par les candidats à leur environnement culturel.

Résultats globaux

Les 126 candidats admis ont obtenu une note totale allant de 81.8 sur 100 (soit une moyenne de 16.36 sur 20) à 52.16 sur 100 (soit une moyenne de 10.43 sur 20).

Compte tenu du nombre de **candidats admissibles** par dominante, on constate que le plus fort taux de réussite concerne les candidats ayant choisi « conservation du patrimoine écrit » (100 % de réussite), puis le « récolement » (80 %) puis « surveillance et accueil (75%), « tableau de service » et enfin « visite guidée » (50 %).

Le taux moyen de réussite des admissibles étant de 73.70 %.

Le taux de réussite par rapport aux **candidats inscrits** dans les différentes dominantes est le suivant « conservation du patrimoine écrit » (100 % de réussite), puis le « récolement » (73 %) puis « tableau de service » (67 %) « surveillance et accueil (58%) « visite guidée » (50 %). Le taux moyen de réussite des inscrits est de 59 %

Le jury a en outre décidé de faire une liste complémentaire de trois personnes.

Conclusion

L'analyse des copies à l'écrit ainsi que les impressions à l'oral mettent en évidence l'importance primordiale de la préparation au concours. Les candidats qui ont le mieux réussi sont ceux qui connaissent bien tous les aspects techniques du travail dans leur domaine et ont montré une bonne connaissance de l'établissement dans lequel ils travaillent et des autres établissements du ministère. Il est important également à l'oral que le candidat sache se présenter en mettant en valeur ses compétences et ses motivations, puis, grâce à une solide connaissance de son environnement de travail, réponde aux questions théoriques ou pratiques (mises en situation simples) du jury.

Fait à Paris le 03 juin 2008

Le président du jury

Jean-Charles Poirel